



DEPARTMENT OF EXTERNAL AFFAIRS
MINISTÈRE DES AFFAIRES EXTÉRIEURES

communiqué

No: 15
No.: 15

DIFFUSION: POUR DIFFUSION IMMÉDIATE
RELEASE: LE 17 MARS 1980

DÉLÉGATION DU CANADA À
LA CONFÉRENCE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE DE
L'AGENCE DE COOPÉRATION CULTURELLE ET TECHNIQUE (ACCT)
PARIS DU 25 AU 27 MARS 1980

Le secrétaire d'Etat aux Affaires extérieures, Mark MacGuigan, annonce qu'il présidera la délégation canadienne à la Conférence générale extraordinaire de l'Agence de coopération culturelle et technique qui se tiendra à Paris du 25 au 27 mars prochain. Il sera accompagné du ministre d'Etat, Charles Lapointe et du secrétaire parlementaire au secrétaire d'Etat aux Affaires extérieures, Louis Duclos. La délégation comprendra des représentants du Québec, du Nouveau-Brunswick en qualité de gouvernements participants à l'Agence en plus des conseillers du gouvernement fédéral.

La tenue d'une Conférence générale extraordinaire fait suite à la décision prise par les Etats membres, à la VI^e Conférence générale de l'Agence qui a eu lieu à Lomé au Togo, du 12 au 15 décembre dernier; ceux-ci ont estimé que l'un des points majeurs à l'ordre du jour de cette Conférence à savoir la réforme des textes fondamentaux méritait une réflexion plus approfondie.

Cette révision apparaît nécessaire pour que l'Agence qui atteint son X^e anniversaire puisse poursuivre sa mission de promotion et de diffusion des cultures nationales et d'intensification d'une coopération multilatérale culturelle et technique. L'ordre du jour de la Conférence générale extraordinaire portera aussi sur le budget exceptionnel destiné à des actions de solidarité envers certains des pays membres.